



Mairie de TEULAT
2, route des Coteaux
81500 TEULAT

**A l'attention de Mr le Préfet de Région
Mr Etienne GUYOT
1, place Saint Etienne
31038 Toulouse Cédex 9**

OBJET: Projet autoroutier Castres -Toulouse

A Teulat, le 05 Octobre 2021

Monsieur le Préfet de la région Occitanie,

Le 25 septembre dernier, Monsieur le Premier Ministre Jean Castex a annoncé lors de son déplacement dans le Tarn, le choix de la société NGE suite à l'appel d'offre pour la réalisation de l'autoroute à péage Castres –Toulouse.

Hormis le nom de l'entreprise NGE retenue lors de cet appel d'offre auquel d'autres entreprises comme Eiffage et Vinci ont candidaté, Monsieur le Premier Ministre n'a fourni aucune information utile à l'intention des élus et de leurs administrés des communes concernées par l'ouvrage, en particulier sur :

- Les critères de choix qui ont départagé les candidats
- Le montant de la subvention d'équilibre négocié,
- Les raisons de l'abandon du projet de nouvelles carrières annoncé par cette même société NGE pendant l'appel d'offre pour couvrir le déficit en remblais

Ces questions sont au cœur de la controverse sur l'opportunité de ce projet autoroutier dans un contexte environnemental et social critique. Depuis 14 ans, l'Etat, maître d'ouvrage, n'a apporté aucune réponse pertinente sur les conditions financières de réalisation et d'exploitation (subvention d'équilibre et montant du péage), renvoyant à l'appel d'offre et aux propositions du futur concessionnaire le détail de ces conditions.

Désormais, l'appel d'offre a eu lieu, l'Etat a choisi le concessionnaire, et donc les conditions négociées de réalisation et d'exploitation sont connues de l'Etat et doivent être rendues publiques.

C'est pourquoi, nous vous demandons de nous accorder un entretien dans vos meilleurs délais, au cours duquel nous souhaitons obtenir les réponses à ces questions légitimes, puisque nos communes et nos administrés sont les premiers concernés dans leur quotidien, par les impacts environnementaux et économiques de cet ouvrage.

Dans l'attente de votre réponse à notre demande, veuillez agréer Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères et respectueuses salutations.

Sabine Mousson,
Maire de Teulat.
Pour les communes impactées par le projet autoroutier.

